

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

JEUNESSE ET SPORTS

BREVET D'ÉTAT

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU 1^{ER} DEGRÉ

OPTION CANOE-KAYAK

est attribué en application de l'arrêté régional _____ du 7 novembre 1990

à Monsieur TERMEAU Hugues

Né(e) le 05 février 1968 à Château-du-Loir (72)

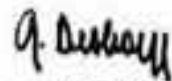
N° 21.90.0194

A DIJON, le 7 novembre 1990

Le Titulaire,



Le Ministre chargé des sports,
P.O., Le Directeur Régional
de Jeunesse et Sports,



Gérard DESHAYES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

JEUNESSE ET SPORTS

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Spécialité ACTIVITES NAUTIQUES

Mention éventuelle

- Mention monovalente _____
- Mention plurivalente Multicoques Dérivours - Canot-Kayak "eau calme, mer et vagues"

est attribué en application de l'arrêté de compétence du _____ 9 juillet 2002 modifié par l'arrêté du 18 août 2003

à M. Monsieur COADER David

Né(e) le 11/05/1976 à Donnarenez (29)

N° du diplôme BP-035-06-0094

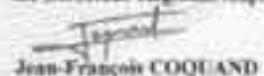
A RENNES, le 5 juillet 2006

Le Titulaire,



Le Directeur régional
de la Jeunesse et des Sports,

Le Directeur Régional Adjoint



Jean-François COQUAND